

Parc naturel Burdinale - Mehaigne



**Rapport
d'activités
2020**

INTRODUCTION	1
AXE 1 PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL	2
GESTION DES CHEMINS ET SITES NATURELS AVEC LE CHEVAL DE TRAIT	2
QUELQUES ACTIONS EN FAVEUR DES OISEAUX DE NOS COURS D'EAU ET D'AILLEURS	3
BUDGET CONSERVATION DE LA NATURE	4
AXE 2 PAYSAGES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	8
STRATÉGIE DE LA CHARTE PAYSAGÈRE	8
LIGNE DE CONDUITE ÉOLIEN.....	9
AXE 3 DÉVELOPPEMENT RURAL ET ÉCONOMIQUE	12
DÉVELOPPEMENTS AGROENVIRONNEMENTAUX	12
ENTERRE TON SLIP ET TESTE TON SOL	14
AXE TRANSVERSAL COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION	17
SENSIBILISATION AUTOUR DES VERGERS ET DES ANCIENNES VARIÉTÉS.....	17
ON A PARLÉ DE NOUS DANS LA PRESSE... ..	20
TROMBINOSCOPE DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU PNBM	22
COMPTES 2020	23
TABLEAUX SYNTHÉTIQUES DES RÉALISATIONS 2020	24
TABLEAUX DE SYNTHÈSE DES OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION	39

2020

INTRODUCTION

Cette année 2020 aura été très particulière pour tout le monde et le Parc naturel Burdinale-Mehaigne ne fait pas exception. Confinement, annulation ou adaptation des animations, formations et événements, télétravail, aménagement de la Maison du Parc pour accueillir les travailleurs et les visiteurs ... nous aurons dû, nous aussi, nous adapter à ces circonstances particulières. Si certains projets ont dû être mis à l'arrêt pendant un temps, ou tourner un peu plus au ralenti, cette année aura été riche malgré tout.

Il nous semble important de signaler que de gros projets sont en cours et qu'ils nécessitent un travail important de préparation et de réflexion qui est difficilement valorisable dans un rapport d'activités. Ce travail de l'ombre représente une part non négligeable du temps de travail de l'équipe et il nous permettra de pouvoir obtenir des résultats concrets et visibles très prochainement. À titre d'exemple, une grosse réflexion est menée pour l'aménagement du jardin de Burdinne. Ainsi, nous avons travaillé sur la réalisation de plans, la commande de matériel, l'organisation des formations Natagora... Il en est de même pour le projet Natur'accessible qui nécessite un travail conséquent en amont des premiers résultats visibles. Le projet cheval de trait a également nécessité un inventaire de terrain très conséquent afin d'identifier les sentiers et chemins qui seront gérés dans ce cadre.

Notons également que cette année, les habitants de notre territoire ont pu découvrir plus que jamais l'intérêt de vivre dans un parc naturel et sont venus chercher en nombre de l'information auprès de la Maison du Parc.

Malgré le ralentissement de certaines activités, le nombre d'actions menées par le Parc naturel en 2020 est bien trop important pour que chacune soit décrite. Cela aboutirait à un rapport extrêmement long et indigeste. Nous avons donc pris le parti de faire un résumé, le plus exhaustif possible, sous forme de tableau dans les pages 24 à 38 et de vous présenter de façon un peu plus détaillée quelques actions que nous souhaitons mettre en avant. Si elles ne résument pas l'année 2020, tant les actions ont été diverses, elles la caractérisent plus particulièrement.

GESTION DES CHEMINS ET SITES NATURELS AVEC LE CHEVAL DE TRAIT



Avec la coordination et l'appui du Parc naturel, les communes de Burdinne, Braives, Héron et Wanze sont inscrites dans le projet visant à « soutenir l'utilisation moderne et innovante du cheval de trait » pour une durée de trois ans. Sur le territoire des communes, ce projet vise l'entretien des chemins et sentiers, la signalétique des balades, et la gestion de sites communaux par la traction animale.

Suite à un appel d'offre lancé par les communes, ce sont les deux meneurs aguerris, Xavier Anciaux et Olivier Gillet qui ont été désignés pour prendre en main les travaux.

Le Parc naturel apporte son soutien pour la mise en pratique et la coordination tout au long de la durée du projet. Ainsi, de février à avril 2020, le Parc naturel, renforcé par la présence de deux stagiaires, a sillonné les sentiers et chemins qui strient notre belle région. Un recensement complet des chemins a été réalisé afin de mettre en évidence ceux qui seront gérés par le meneur et son cheval. La priorité a été donnée à ceux qui sont plus difficiles d'accès avec les machines communales habituelles ou particulièrement enclavés. Le cheval de trait permet de parcourir l'entièreté d'un chemin et évite ainsi qu'une voiture fasse de grands détours pour rejoindre les différents points d'accès des chemins.

Durant la belle saison, le travail du cheval s'est donc concentré sur la tonte des sentiers. Les premiers chemins de balade ont été entretenus à l'aide d'un tondo-broyeur ainsi que les abords du Ravel traversant les communes de Braives et Wanze. Ce fut une première année de test, et la situation sanitaire n'a pas aidé à sa mise en place, mais pour les prochaines années, la gestion des chemins par le cheval de trait prendra plus d'ampleur sur l'ensemble des communes.

Un autre axe important de ce projet concerne également la gestion de sites semis-naturels communaux. Après une première saison dédiée à l'entretien des sentiers, l'hiver 2020-2021 est consacré à la gestion de sites semi-naturels communaux, qui ont été choisis pour leurs intérêts biologiques.

Ces gestions s'appuient sur le travail de recensements botaniques effectué il y a quelques années et qui a permis d'aboutir à une série de recommandations de gestions pour ces sites.

En décembre dernier, les premières journées de gestion ont commencé sur la commune de Burdinne, aux mares d'Hannêche. Le site rencontre en effet un problème d'envahissement par les saules. En 2018, une première expérience de gestion fructueuse, en traction chevaline, avait donc été testée pour arracher les saules et c'est cette gestion qui a été poursuivie aujourd'hui.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	2, 26	4,5, 65
Contribution(s) secondaire(s)	4, 32	10, 78

QUELQUES ACTIONS EN FAVEUR DES OISEAUX DE NOS COURS D'EAU ET D'AILLEURS

En 2020, nous avons pu réaliser différentes petites actions en faveur des oiseaux.

UN NICHOTR POUR LE MARTIN-PÊCHEUR

Le long de nos cours d'eau, il existe de nombreux ouvrages d'art qui nécessitent d'être entretenus ou rénovés. C'était le cas d'un mur de berge de la Burdinale au niveau du pont de la rue du Sart à Marneffe. Bien conscient de l'intérêt que ce type de vieux mur peut représenter pour la faune et la flore, le Bourgmestre de Burdinne, Frédéric Bertrand a contacté le Contrat de Rivière Meuse Aval ainsi que le Parc naturel et des naturalistes locaux pour définir ensemble les mesures à prendre pour que ce nouveau mur reste accueillant pour la biodiversité. Après une réunion sur place, il est décidé de profiter de ces travaux pour tester l'installation d'un nichoir artificiel pour le Martin-pêcheur. Grâce à une belle collaboration avec le service travaux de la commune de Burdinne, le nichoir a été installé le 24 juin 2020. Dès 2021, des suivis seront régulièrement réalisés afin de vérifier son occupation et d'évaluer l'efficacité de cette mesure en vue de l'installation future d'autres nichoirs.



DES NICHOTR POUR LE CINCLE PLONGEUR

Voici une autre espèce d'oiseau spécifique des cours d'eau. Le Cincle plongeur, aussi appelé Merle d'eau

est un passereau brun et blanc qui fréquente les cours d'eau à courant rapide et oxygéné. Il chasse les invertébrés et les petits poissons sous la surface de l'eau en marchant sur le fond des cours d'eau. Cet oiseau construit généralement son nid dans une anfractuosit  en surplomb au-dessus de l'eau. Une bonne mani re de l'aider est de placer des nichoirs   son intention le long des cours d'eau et souvent en dessous des ponts. L' quipe du Parc naturel   confectionn  une s rie de 10 nichoirs qui seront install s prochainement en partenariat avec les naturalistes locaux et le Contrat de Riv re Meuse Aval.

UN BAC DE BOUE POUR LES HIRONDELLES   LA FERME DE LA GROSSE TOUR



Fin mai 2020, nous avons install  un bac de boue et d'eau pour les hirondelles. Le bac, rempli d'une terre argileuse, a  t  plac  dans la cour de la Ferme de la Grosse Tour (Maison du Parc naturel). Cette installation a fonctionn    merveille ! Les Hirondelles de fen tre sont venues en nombre pour y chercher de la boue pour confectionner leurs nids, ainsi qu'un couple d'Hirondelles rustiques. Celui-ci s'est m me install  dans une des anciennes  tables, ce qui n' tait plus arriv  depuis presque 7 ans.

Merci   Robert et Christian, ouvriers au Parc naturel, pour la r alisation et la mise en place de ce bac.

R�f�rence au plan de gestion	Objectifs op�rationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	3, 4	8, 10
Contribution(s) secondaire(s)		

BUDGET CONSERVATION DE LA NATURE

Cette année le budget conservation de la nature a été utilisé pour mener à bien différentes actions et en préparer sur le long terme. Voici un résumé des actions que nous avons pu mener dans ce cadre.

ACTIONS SAUVEGARDE DES ESPÈCES ANIMALES



Un nichoir à Martin-pêcheur a été installé le long de la Burdinale dans le cadre de la rénovation d'un mur de berge. Ces nichoirs sont visiblement peu répandus en Wallonie et il s'agit d'une première pour notre Parc naturel. Cette action a été menée en parfaite collaboration avec le Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents, la commune de Burdinne et des naturalistes locaux. Un suivi du nichoir sera bien entendu réalisé pour vérifier l'efficacité d'une telle installation et ainsi envisager ou non des installations futures.

Chaque année, lors de la migration des batraciens, le Parc naturel monte un barrage à batraciens sur un lieu de grande traversée dans la commune de Burdinne. Une belle action récurrente qui permet de sauver des centaines de batraciens. Cette installation nécessite l'achat de nombreux colsons, financé grâce à ce budget.



JARDIN DE LA MAISON DU PARC NATUREL ET SA PÉPINIÈRE

Depuis quelques années l'équipe du parc a le projet de créer un nouveau jardin au naturel à côté de la maison du Parc naturel. Ce jardin a plusieurs vocations mais il s'agira surtout d'une vitrine et d'un terrain d'expérimentation et de sensibilisation pour notre projet « Les Apis jardins », le réseau des éco-jardins du Parc naturel. L'idée consiste à montrer aux citoyens comment accueillir la nature chez eux car chaque jardin peut devenir un refuge pour la nature. Ce jardin servira également de support pour des formations (c'est déjà le cas avec la formation de Natagora pour les entrepreneurs : la biodiversité en espaces verts) et des animations/ sensibilisation à la nature, échanges de savoir-faire.



Après une phase de réflexion et l'aboutissement d'un plan réalisé par une entreprise en jardin écologique, nous sommes entrés dans la phase de concrétisation du projet. Cette année, le budget nous a permis de réaliser divers aménagements comme des prés fleuris dans le cadre d'une collaboration avec Natagora (Formation).

Nous avons également pu acheter des arbres de hauts jets, des arbres fruitiers et des



arbustes afin de créer les premières zones arbustives du jardin (zone de sous-bois).

Du matériel connexe a également été acheté (géotextile biodégradable, broyat, grillage pour protéger les racines, tuteurs, etc.). Nous avons également créé une petite mare supplémentaire avec une zone humide et acheté les matériaux pour la mare qui sera mise en place au printemps 2021



dans le cadre de la formation Natagora.

Un potager collectif réunissant une petite dizaine de familles burdinnoises a également vu le jour dans ce jardin. Nous avons fabriqué un compost pratique et esthétique. Des pierres ont également été achetées pour la réalisation d'une spirale aromatique qui sera réalisée dans le cadre de la formation Natagora.



L'espace potager a été délimité par une structure (piquets et fers à béton) servant de support à des fruitiers palissés et autres petits fruits grimpants. Tous ces aménagements ont été financés par ce budget et pourront servir de support à nos

prochaines formations sur les fruitiers palissés et la culture de petits fruits. Grâce à cela, nous pourrons réaliser aménagements, ateliers, formations sur le thème du jardin naturel dans des conditions idéales. Bien d'autres idées seront développées et certaines, telles que la construction d'un grand abri avec four à pain collectif et une cabane à outils, le seront via d'autres subventions déjà obtenues. De l'eau et de l'électricité ont également été amenées jusqu'au jardin nécessitant la création d'une tranchée.

A partir de 2021, ce jardin nécessitera un entretien régulier et nous avons donc dû acheter un tracteur tondeuse qui nous servira à gérer les différentes zones du jardin de façon différenciée.

Chaque année, le Parc naturel propose des arbres et des arbustes en commandes groupées et réalise des

plantations. Une pépinière à la maison du parc permet d'accueillir des centaines d'arbres et d'arbustes. Mais cela fait un certain nombre d'années que nous avons un gros problème de détérioration des racines dans la pépinière. La demande de plants de haie et de fruitiers étant en constante augmentation, et puisque nous allons intensifier notre sensibilisation et notre soutien en faveur de l'implantation de haies et de vergers, un aménagement de la pépinière était nécessaire. Nous pourrons ainsi assurer la qualité des plants et la reprise de ceux-ci.

SENSIBILISATION ATOUR DES VERGERS HAUTES-TIGES.

Ce budget est aussi un soutien financier à l'organisation de la Fête des pommes du Parc naturel. Un événement récurrent qui nous permet de sensibiliser un large public à l'intérêt et la sauvegarde des arbres fruitiers et des anciennes variétés. Cette fête qui rencontre souvent un réel succès avec environ 1000 visiteurs cette année, nous permet également de sensibiliser à d'autres thèmes naturalistes via notre stand. Cette année, cet événement était couplé avec celui de « Wallonie nature », des balades nature ont été organisées sensibilisant les visiteurs à d'autres thématiques nature et au paysage.



BIODIVERSITÉ EN MILIEU AGRICOLE

Suite à la présence de plus en plus récurrente des busards dans la plaine agricole de Braives-Burdinne, le Parc naturel a mis en place une parcelle expérimentale favorable à ces espèces de grand intérêt. Cette parcelle est le Vogelakker, un aménagement de près de 4 hectares destiné à nourrir les busards toujours à l'affut de proies. Cette première wallonne fait l'objet d'une collaboration entre le Parc naturel, un agriculteur fort investi dans la préservation de la biodiversité et Natagriwal. Le Vogelakker est décrit plus amplement dans l'axe 3 – Développement rural et économique, Développement agroenvironnementaux.

QUELQUES ACTIONS 2020 DU PÔLE NATURE ET BIODIVERSITE EN PHOTOS

FORMATION PLESSIS DANS LE POTAGER COLLECTIF



RÉALISATION DE LA PETITE MARE



RÉALISATION NICHOIR POUR ABEILLES SOLITAIRES



PLACEMENT DES PLAQUETTES D'IDENTIFICATION DES VARIÉTÉS DANS LE VERGER CONSERVATOIRE



INSTALLATION D'UN BAC DE BOUE POUR LES HIRONDELLES



JOURNÉE DE FORMATION DE NATAGORA POUR LES ENTREPRENEURS



STRATÉGIE DE LA CHARTE PAYSAGÈRE

2020 a permis de construire un fameux dossier de recommandations ainsi que la stratégie de la charte paysagère. Elle fut présentée aux Collèges communaux qui l'ont également approuvée. Quant au dossier de recommandations, il fut élaboré avec le comité de pilotage par groupe de travail selon les axes de la stratégie.

La stratégie paysagère répond à la question « quels futurs paysages pour le Parc naturel Burdinale-Mehaigne ? ». La lisibilité et l'identité des paysages sont le fondement de la stratégie qui se décline ensuite en trois axes stratégiques. Les actions de la charte paysagère concrétiseront cette stratégie.

UN SOCLE

La stratégie repose sur un besoin de **renforcer la lisibilité territoriale et l'identité des paysages**. Ce socle de la stratégie vise à atteindre une organisation du territoire cohérente avec ses paysages. Elle s'appuie entre autres sur la mise en évidence d'éléments identitaires des paysages (ex : censes hesbignonnes, moulins), des points de repères paysagers (centre pénitencier, château d'eau) et des témoins historiques (*tumuli*, château féodal).

AXE 1 : NATURE ET PAYSAGE

Cet axe a pour but de sauvegarder et restaurer le maillage écologique propre à chaque type de paysage. En effet, à chaque entité paysagère correspond un réseau écologique spécifique qui rend ses paysages et son ambiance uniques au sein du territoire ! Prenons par exemple la végétation des berges de la Fosseroule, qui forme un cordon végétal bien reconnaissable dans le paysage de la vallée de la Fosseroule.

AXE 2 : CADRE DE VIE ET PAYSAGE

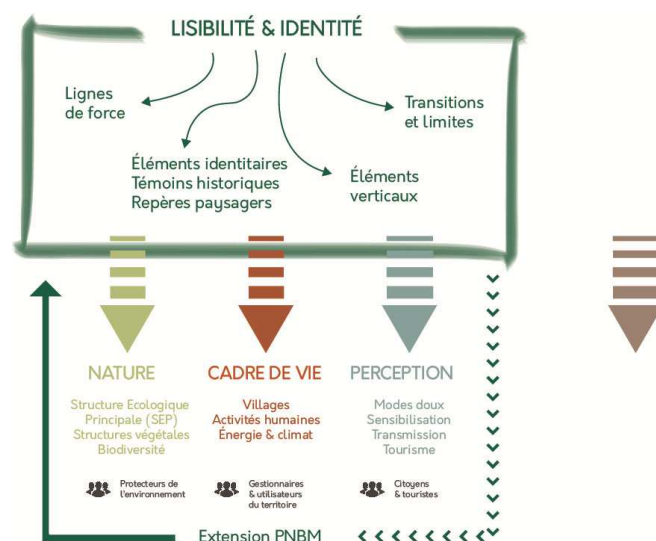
L'homme façonne le paysage par ses formes d'occupation de l'espace (village, activités

économiques, agriculture, voiries, etc.). Ce deuxième axe se focalise sur le respect et la prise en compte du contexte paysager tout en aménageant des activités humaines dans le territoire.

AXE 3 : PERCEPTION DU PAYSAGE

Il y a perception dès que l'Homme rencontre le paysage. Divers moyens permettent de vivre, de découvrir et de comprendre la variété des paysages du territoire. Citons par exemple des outils de sensibilisation aux paysages (balades lecture du paysage), ou encore les chemins et voiries en tant que support à la mobilité douce (piéton, cycliste, cavalier) . A travers ce troisième axe, nous développerons des actions pour valoriser la mémoire des paysages et l'Histoire dont ils sont témoins. Ces projets soutiendront un tourisme respectueux de l'esprit des lieux et de l'histoire.

Enfin la stratégie anticipe l'extension des limites du Parc naturel. En effet, en cas d'extension nous souhaitons garantir la lisibilité et l'identité des paysages, le socle de la stratégie.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	14, 15, 16	32 à 35 et 37 à 40
Contribution(s) secondaire(s)	2,31	4, 70 à 75

LIGNE DE CONDUITE ÉOLIEN

Le vent souffle toujours dans le ciel du territoire du Parc naturel et attire de nouveaux projets éoliens. Dès 2021, ils devront suivre la nouvelle ligne de conduite du Parc naturel. Elle fut finalisée en 2020 par l'équipe technique et avec l'aide du CST. Après un relooking et une mise en page digne de ce nom, elle fut transmise aux Collèges communaux pour approbation. Elle sera bientôt disponible sur le site web du Parc naturel.

Rappelons que cette ligne de conduite a pour but d'accompagner la mise en œuvre des parcs éoliens afin d'optimiser leur implantation dans le paysage en prenant en compte la qualité du cadre de vie, les spécificités du territoire, et d'aborder l'ensemble des contraintes liées à leur développement, et cela, en concertation en amont du projet avec le Parc naturel, les communes, le développeur et son bureau d'étude en charge de l'étude d'incidence. Elle se veut aussi être un outil d'aide à la décision pour les communes, lors de l'analyse des demandes de permis de projets éoliens.

En parallèle, la fédération des Parcs naturels wallons a travaillé sur l'élaboration d'une position commune sur le développement de l'éolien dans les territoires des Parcs naturels. Cette position

conforte la valeur de la ligne de conduite éolienne du Parc naturel.

Nous avons eu l'occasion de « tester » cette ligne de conduite à deux reprises en 2020 :

1. dans le cadre d'une remise d'avis pour l'implantation de 2 éoliennes au niveau de l'aire d'autoroute de Couthuin,
2. dans le cadre d'une remise d'informations suite à une réunion d'information publique pour un nouveau projet sur les communes de Héron et Wanze, le long de l'E42. Une réunion aura lieu en hiver 2021 entre le Parc naturel, l'auteur de projet et le bureau d'étude qui réalisera l'étude d'incidences environnementale de ce projet.

Grâce à ces deux documents complémentaires, le Parc naturel et ses communes disposent d'outils pour accompagner au mieux le développement de ces paysages à vocation énergétique en toute cohérence avec leurs particularités territoriales et paysagères.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	15	37
Contribution(s) secondaire(s)	16, 17	40, 41

QUELQUES ACTIONS 2020 DU PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE EN PHOTOS

BALLADE PAYSAGE À HUCCORGNE



RÉUNION « PARTICIPEZ À L'AVENIR DE VOS PAYSAGES »



BALADE PAYSAGE À LAVOIR



CADRES EN SAULE POUR CADRER LE PAYSAGE



DÉVELOPPEMENTS AGROENVIRONNEMENTAUX

Tout au long de l'année 2020, plusieurs essais de techniques innovantes visant à préserver la petite faune des plaines ont été mis en place en collaboration avec les agriculteurs.

MAINTIEN DES CHAUMES

Près 22 hectares de chaumes ont été maintenus pendant un mois et demi après la moisson sans qu'il n'y ait eu de travail de sol ni de pulvérisation. L'objectif était de laisser à découvert les ressources considérables que les chaumes contiennent : graines de céréales non récoltées par l'agriculteur, graines d'adventices, insectes qui ont accompli leur cycle dans la culture de céréales, etc.



Les parcelles ont été suivies par un ornithologue bénévole du Parc naturel qui a pu constater la fréquentation accrue des chaumes par les oiseaux des champs tels que l'Alouette des champs et même la Perdrix grise dans ces parcelles par rapport aux parcelles labourées.

Les rapaces ont également été observés en plus grand nombre dans les parcelles de chaumes. En effet, le sol étant resté nu, la prospection de mammifères y est plus facile pour ces prédateurs que sont par exemple le Faucon crécerelle, la Buse variable etc.

VOGELAKKER

Les rapaces tels que les busards (Busard cendré, Busard Saint-Martin et Busard des roseaux) ont aussi fait l'objet d'une attention particulière avec la mise en place d'un Vogelakker, ce que l'on peut traduire par « Champ d'oiseau ».

Le vogelakker est une mesure expérimentale déjà mise en place en Flandre et il s'agit ici d'une première wallonne. Cette mesure vise à répondre aux besoins écologiques de nos rapaces, qui sont des prédateurs, et particulièrement, à ceux des busards : le Busard Saint-Martin, le Busard des roseaux et le Busard cendré. Ce dernier est plutôt rare sur notre territoire, sa dernière apparition sur le Parc naturel remontait à une dizaine d'années jusqu'à ce qu'il réapparaisse en 2019 pour accomplir une nichée et permettre l'envol de quatre jeunes (voir Journal du parc - janvier 2020).



Le vogelakker consiste en une alternance de bandes semées de prairie fleurie et de luzerne. La prairie fleurie est favorable aux insectes, la luzerne est quant à elle une culture fourragère particulièrement propice aux rongeurs.



La luzerne sera exploitée par l'agriculteur et les fauches régulières de la bande offriront aux busards un terrain de chasse idéal dans lequel les proies seront plus facilement repérables tout au long du printemps et de l'été. Cette mesure sera suivie par des ornithologues afin de valider son efficacité et nous espérons qu'elle contribuera à favoriser les magnifiques rapaces que sont les busards.

CIPAN NOURRICIERS

D'autres essais ont eu pour objet de tester la culture de CIPANs (culture intermédiaire de piège à nitrates) produisant des graines pendant l'hiver pour nourrir les oiseaux granivores hivernant dans nos campagnes.

La législation agricole oblige la couverture des sols pendant l'hiver pour lutter contre l'érosion et le lessivage des nitrates. Habituellement, les espèces de couverts CIPANs sont composées de Moutarde, de Phacélie ou encore de Trèfle qui sont des plantes très efficaces pour couvrir le sol rapidement et piéger les nitrates.



Le Parc naturel a financé plusieurs essais pour mettre en place des couverts contenant de l'Avoine blanche et du Tournesol. Implantés directement après la moisson, ces couverts produisent des graines immatures qui ne germeront pas l'année suivante et ne viendront pas concurrencer la culture.

BARRE D'EFFAROUCHEMENT

2020 a aussi vu la réalisation d'une barre d'effarouchement par un agriculteur héronnais pionnier du projet Agriculture & Biodiversité. La barre d'effarouchement est un outil disposé à l'avant du tracteur et dont le rôle est d'effaroucher des animaux comme le Lièvre d'Europe ou les chevreuils qui adoptent parfois une stratégie de mimétisme et se blottissent devant le passage des machines, ce qui entraîne des mortalités importantes.



La barre d'effarouchement peut être utilisée lors des travaux de récolte des fourrages mais aussi lors de la destruction des couverts hivernants, tels les CIPANs à la reprise de l'hiver et dans lesquels les animaux trouvent refuge. Elle permet de réduire de manière importante le taux de mortalité.

La barre construite en collaboration avec le Parc naturel est mise à la disposition de tous les agriculteurs qui en font la demande.

Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	11, 22	26, 27, 52 à 55
Contribution(s) secondaire(s)	10	25

ENTERRE TON SLIP ET TESTE TON SOL

Dans le cadre du projet Génération Terre, le Parc naturel a proposé à ses habitants de réaliser le test du slip. Date d'enterrement des slips prévue le 1^{er} avril... et pourtant ce n'était pas un poisson d'avril !

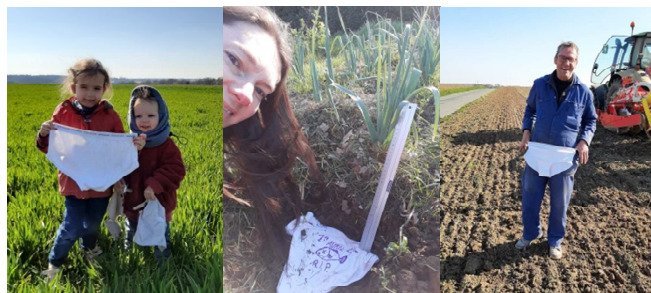
Le « test du slip » consiste à estimer de manière ludique la bonne santé de son sol, en observant l'activité de ses micro-organismes. Pour ce faire, on utilise un sous-vêtement en fibres organiques que l'on enterre à 15cm de profondeur dans sa parcelle agricole ou son jardin. Plus les micro-organismes seront nombreux et actifs, plus le slip sera dégradé.

Mais pourquoi s'intéresser à l'activité microbiologique du sol ?

La vie du sol est capitale car elle va influencer directement plusieurs paramètres comme la structuration et l'aération du sol. Une bonne activité peut diminuer la sensibilité aux phénomènes d'érosion, de tassement ou encore de battance. Elle va aussi jouer son rôle dans la dégradation de la matière organique et donc sur la libération d'éléments nutritifs pour les plantes cultivées. De plus, les micro-organismes du sol vont participer activement à la régulation biologique des pathogènes présents. Un sol vivant est donc généralement un sol sain !

Ce test permet donc de mettre en avant les bonnes pratiques permettant de protéger et d'améliorer la qualité des sols, tels que la diminution du travail du sol et l'implantation de couverts végétaux ou l'épandage régulier de matière organique.

Ce test ludique a été proposé à tous les agriculteurs du projet Générations Terre mais également à tous les citoyens qui le souhaitaient. Un appel dans notre brochure semestrielle et via facebook a remporté un franc succès.



Initialement prévu du 1er avril au 1er juin 2020, le test du slip a, comme beaucoup d'autres choses, été victime du confinement. La logistique de distribution du matériel a été fortement perturbée et seuls les agriculteurs du projet générations terre ont pu réaliser le test à cette période.

Les citoyens ont été invités à réaliser leur test du 1er septembre au 1er novembre 2020. Nos participants ont renvoyé par la poste les restes de leur expérience. Il était prévu de faire un petit évènement « d'exposition des slips » avec des animations sur les sols au marché du terroir de novembre. Mais cela n'a pu se faire suite au 2ème confinement. Nous espérons pouvoir présenter les résultats lors des prochains événements courant 2021.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	22, 23	54, 58
Contribution(s) secondaire(s)	7	17

QUELQUES ACTIONS 2020 DU PÔLE AGRICULTURE DURABLE EN PHOTOS

COIN DE CHAMPS ET FORMATIONS AVEC GREENOTECH



VISITE D'EXPLOITATIONS AVEC DES MESURES ALTERNATIVES (FERME HENRICOT)



VISIOCONFERENCE SUR LA CONSERVATION DES SOLS



ATELIER CONFECTION DE NICHOURS POUR RAPACE



VERRE DE L'AMITIÉ



SENSIBILISATION AUTOUR DES VERGERS ET DES ANCIENNES VARIÉTÉS

Une mission importante poursuivie par le Parc naturel depuis de nombreuses années est la sauvegarde des vergers, et des variétés anciennes et/ ou locales, à travers notamment la sensibilisation et la formation du grand public et des professionnels. Cette année 2020 a été marquée par trois actions importantes en ce domaine.

CYCLE DU FRUITIER

Le Parc naturel propose depuis de nombreuses années des journées de formation à la taille, au greffage des arbres fruitiers et à la création de vergers. A travers ces ateliers, le Parc naturel désire enseigner de manière pratique et théorique à la fois la restauration et l'entretien des arbres fruitiers hautes tiges, ainsi que sensibiliser à la conservation des anciens arbres fruitiers et des variétés locales et anciennes. Ce cycle fruitier se déroule maintenant chaque année, entre février et avril avec une dernière séance en octobre sur la création de vergers.

Les thèmes abordés sont la plantation, la taille de formation, la taille d'entretien et de fructification, le greffage et le choix des variétés.

LA FÊTE DES POMMES

Chaque année, le Parc naturel organise au mois d'octobre la Fête des pommes, une après-midi dédiée à la découverte des vergers et à la conservation des



anciennes variétés de fruitiers. Cette année, la Fête a retrouvé le Moulin de Ferrières. Couplée à l'évènement Wallonie Nature



organisé par la commune de Héron, la fête a attiré de très de nombreux visiteurs. Ceux-ci ont pu prendre part aux balades, découvrir les exposants présents, en apprendre d'avantage sur les fruitiers, apprécier la diversité des saveurs des pommes, presser quelques pommes au stand d'animation de pressage, ..

La Fête des pommes est aussi l'occasion de découvrir un grand nombre de variétés de pommes et poires et de bénéficier des conseils de spécialistes en pomologie comme Eric Goosse (Centre de Michamps) qui était présent cette année. Trois ateliers et exposés ont également été proposés afin de sensibiliser le grand public à la plantation, aux choix des variétés, à la taille douce.

CRÉATION D'UNE ANTENNE DIVERSIFRUILS LOCALE

Un des objectifs principaux du travail de l'ASBL Diversifruits est la restauration et la conservation des vergers hautes tiges. Pour intensifier ses actions, l'ASBL a eu la volonté de créer des antennes locales sur chacun des territoires fruitiers homogènes, en s'appuyant sur des passionnés des vergers pour les animer.

Sur le territoire de Hesbaye situé entre Waremmes, Hannut, Andenne, Huy et Wanze, une locale s'est créée en 2020 grâce à quelques passionnés reconnus de la région et membres de l'ASBL Diversifruits. Le Parc naturel est bien sûr de la partie. L'antenne locale Diversifruits permettra d'amplifier le travail que réalise déjà le Parc naturel en couvrant un territoire plus grand, en étoffant les

calendriers d'animations et formations déjà proposées et en participant à la création et à la restauration de vergers hautes tiges de variétés anciennes, tout ceci grâce aux collaborations des bénévoles de la locale.

Les membres actuels de l'antenne ont chacun leur expérience dans les arbres fruitiers, et parmi ceux-ci, certains sont très animés par l'envie de communiquer leur savoir en particulier au jeune public au travers d'animations dans les écoles.

Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)		
Contribution(s) secondaire(s)		

QUELQUES PHOTOS POUR ILLUSTRER DES ACTIONS TRANSVERSALES...

STAGE ENFANT AOÛT 2020



SLOW READING



PUBLICATIONS DU PARC NATUREL



PRÉSENTOIR EXTÉRIEUR



FETE DES POMMES



...MAIS AUSSI À LA TÉLÉ ET À LA RADIO !

Encadrement en saule pour paysages hesbignons



19 juillet 2020 07:00 Burdinne



JOURNAL RTC 19 JUILLET 2020



VIVACITÉ 12 AVRIL 2020

TEMPS MIEUX 9 AOUT 2020

TROMBINOSCOPE DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU PNBM



Situation au 31/12/20 – Bilan

ACTIF	
ACTIFS IMMOBILISES	
Frais d'établissement	
Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	
Immobilisations financières	
ACTIFS CIRCULANTS	387 141,61
Créances à plus d'un an	
Stocks et commandes en cours d'exécution	3 347,36
Créances à un an au plus	105 361,21
Placements de trésorerie	
Valeurs disponibles	250 402,07
Comptes de régularisation	28 030,97
TOTAL DE L'ACTIF	387 141,61

PASSIF	
CAPITAUX PROPRES	132 750,17
Capital	
Primes d'émission	
Plus-values de réévaluation	
Réserves	7246,35
Bénéfice (perte) reporté(e)	112 379,11
Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter	13 124,71
Subsides en capital	
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	43 000,00
DETTES	211 391,44
Dettes à plus d'un an	36 000
Dettes à un an au plus	108 617,37
Comptes de régularisation	66 774,07
TOTAL DU PASSIF	387 141,61

Situation au 31/12/20 – Comptes de résultats

	PRODUITS	
I	Ventes et prestations	570.700,47
	Chiffres d'affaires	32.360,69
	Variation d'encours	-1.006,27
	Autres produits d'exploitation	538.339,78
IV	Produits financiers	0,00
VII	Produits exceptionnels	500,20

	CHARGES	
II	Coût des ventes et prestations	563.040,86
	Approvisionnement marchandises	17.417,35
	Services et biens divers	82.255,46
	Rémunérations et charges salariales	439.325,77
	Amortissements et réductions de valeurs	11.411,90
	Autres charges d'exploitation	12.630,38
VI	Charges financières	35,10
VIII	Charges exceptionnelles	0,00
XI	Résultat de l'exercice	124,71

TABLEAUX SYNTHÉTIQUES DES RÉALISATIONS 2020

ORGANISATION GENERALE : FONCTIONNEMENT INTERNE

AXE 1 : PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

AXE 2 : PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

AXE 3 : DEVELOPPEMENT RURAL ET ECONOMIQUE

AXES TRANSVERSAUX

	Actions récurrentes	Actions 2020
Gouvernance des organes de gestion		
Commission de gestion	- Assemblée générale : 2 - Conseil d'administration : 11 réunions	- Rédaction et approbation des nouveaux statuts (nouvelle loi des sociétés)
Conseil Scientifique et Technique	- Plusieurs réunions au cours de l'année afin de conseiller l'équipe du Parc naturel - PV transmis au CA	- Finalisation de la ligne de conduite sur le grand éolien - Note sur les opportunités d'extension des limites du Parc naturel - Avancée sur la ligne de conduite sur le Miscanthus - Adoption d'un règlement d'ordre intérieur
Projet de territoire		
Plateforme du territoire Burdinale-Mehaigne	- Participation active à la plateforme territoriale	- Relance active de la plateforme territoriale malgré les conditions sanitaires (2 réunions plénières et réunions en GT en visio)
Le PNBM, un territoire ouvert		
Extension du territoire		- Rédaction, avec le CST, d'une note sur les différentes opportunités d'extensions
GAL Burdinale-Mehaigne	- Partenariat important dans le cadre du GAL Burdinale-Mehaigne - Porteur de la fiche projet GAL « Agriculture et Biodiversité, un défi territorial ! »	Collaboration étroite avec la fiche up citoyen pour le glanage, et les actions avec le potager collectif Collaboration avec la fiche « valorisation du saule » - conseil pour le choix des saules têtards à entretenir et projet commun des cadres en saule pour le paysage
Fédération des Parcs naturels de Wallonie	- Participation aux réunions et projets de la Fédération - Journées Européennes des Parcs naturels de Wallonie annulée	- Organisation de la réunion des directions sur une journée et demi au PNBM
Transfrontalier		
Ressources humaines		
Organigramme et gestion des ressources humaines	- Réunions d'équipe - Evaluation annuelle de l'ensemble du personnel	- Encadrement de 3 stagiaires - Engagement d'un ouvrier en novembre décembre pour appuyer les plantations
Règlement de travail		
Bien-être au travail		- Réalisation d'analyses des risques (à terminer en 2021) - Gestion de la crise de la Covid-19 : rédaction d'un guide / mise en place d'une formation pour tous les employés/ mise aux normes de l'espace de travail et de l'ensemble des bâtiments/ organisation du télétravail
Formation des travailleurs	- Formation continue des travailleurs	- Sébastien Leunen, Eric Boon et Thomas Genty ont suivi une formation de recyclage en secourisme - Thomas Genty a suivi la formation certificative de Diversifruits - Sébastien Leunen a suivi 2 formations de recyclage « conseiller en prévention » - Pascaline Auriol a suivi une formation en animation de réunions participatives
Mobilisation des moyens financiers	- Rédaction et montage de dossiers de demande de financement	- Appui au collectif pot'coll pour l'appel à projet vis mon village (subside obtenu)

Organisation budgétaire et comptable		
Comptabilité	- Opérations comptables - Obligations comptables et fiscales - Gestion de la trésorerie	- Travail avec le nouvel expert-comptable pour adapter l'analytique
Convention et subventions	- Suivi administratif et budgétaire des conventions et/ou subventions - Rédaction des différents rapports	-
Bâtiments		
Ferme de la Grosse Tour	- Entretien des bâtiments et des extérieurs de la Ferme de la Grosse Tour	- Réorganisation des bureaux du rez de chaussée - Aménagement de l'accueil - Inventaire du matériel, tri et rangement des différents locaux (à terminer en 2021) - Nombreux aménagements pour respecter les normes sanitaires spéciales pour la COVID 19

	Actions récurrentes	Actions 2020
LA STRUCTURE ECOLOGIQUE PRINCIPALE		
Objectif stratégique : étudier, sauvegarder et amplifier la Structure Ecologique Principale		
Approfondir, renforcer et diffuser les connaissances de la Structure Ecologique Principale		
Mettre à jour et affiner la cartographie de la SEP pour engager des actions plus fortes en faveur de sa préservation	- Poursuite de la mise à jour de la SEP par des inventaires ponctuels - Relevés via le Groupe Action Nature (GAN)	
Améliorer la connaissance des espèces floristiques	- Poursuite de relevés floristiques ponctuels - Réalisation d'inventaires floristiques sur des sites gérés par le GAN, lors de journées GAN	- Inventaires sur différents sites (prairie autour du jardin aux insectes de Fallais,
Améliorer la diffusion des connaissances et assurer son appropriation par les différents acteurs	- Encodage des données botaniques sur OFFH - Mise à jour de la cartographie de la flore invasive et transmission au Contrat de Rivière Meuse Aval (CRMA) - Fourniture de données sur la SEP au SPW DGO3 et au CRMA dans le cadre de demande de permis d'urbanisme - Mise en ligne d'une WebGIS reprenant des informations résumées de la SEP	
Préserver, restaurer et renforcer la SEP		
Contribuer à la protection des habitats remarquables	- Aide à la mise sous statut de protection des sites « naturels » les plus importants - Proposition de nouveaux sites SGIB	- Réalisation du Pwdr pour la commune de Burdinne : rachat de la totalité du site. PwDR accepté en sept 2020. - Décembre 2020 SGIB du bois de Wanhériffe mis en ligne officiellement par le DEMNA.
Agir pour la restauration et le développement de la SEP	- Gestion de sites « naturels » (GAN, PwDR...) - Transfert les recommandations de gestion des sites « naturels » aux différents propriétaires - Collaboration avec les partenaires (DNF, CRMA...) dans le cadre de dossiers d'urbanisme et de projet de restauration ou de développement de la SEP - Gestion des divers sites habituels (le Tiersa, Verger et mares de la Motte, RND de Hosdent, Mares de Hannêche, Château de Moha...) - Groupe Action Nature (GAN) : coordination du projet, proposition et participation aux gestions et activités	-PwDR introduit et accepté pour le creusement d'une mare à Pitet en milieu agricole pour étendre les milieux propices au triton crêté dans la zone de Pitet. Travaux finalisés en sept 2020. -Finalisation du PwDR pour les 3 mares à Fumal en propriété privée, PwDR introduit en mars 2017 et travaux réalisés en mars 2020. - Réalisation du Pwdr pour la commune de Burdinne : rachat de la totalité du site. PwDR accepté en sept 2020. - Pousuite de l'arachage de saule à la Mare de Hannêche avec le cheval de trait
Identifier et expérimenter un Réseau écologique fonctionnel et durable		
Contribuer à la protection des habitats et des espèces Natura 2000		
Améliorer les connaissances biologiques afin de contribuer à la protection des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	- Groupe Action Nature (GAN) - Partenariat avec le Life Pays Mosan	-

Agir pour la protection des habitats et espèces Natura 2000	- Gestion de sites - Rédaction de dossiers PWDR, mesure 7.6 - Partenariat avec le Life Pays Mosan - Groupe Action Nature (GAN)	- Mise en place d'un vogelakker pour la préservation et le nourrissage des busards sur la plaine agricole Braives-Burdinne (Busard cendré, Busard Saint-Martin et Busard des roseaux) - 2 PwDR finalisés à Pitet et Fumal pour le creusement de 4 mares au total pour étendre l'habitat du Triton crêté dans la région
Etudier, renforcer et protéger des espèces ou des groupes d'espèces animales		
Améliorer la connaissance par la réalisation d'inventaires biologiques	- Réalisation d'inventaires divers - Encodage des observations ponctuelles sur OFFH et Observations.be - Groupe Action Nature (GAN)	-
Entreprendre et poursuivre des actions ciblant certaines espèces ou groupes d'espèces	- Installation barrage batracien - Actions visant l'étude et la conservation des batraciens - Groupe Action Nature (GAN) : 20 activités organisées en 2019 (gestions, inventaires formations)	- Fabrication de nichoirs pour le Cincle plongeur - Mise en place d'un nichoir à Martin-pêcheur le long de la Burdinale et partenariat avec la commune de Burdinne et le CRMA - Fabrication et mise en place d'un bac de boue pour les hirondelles dans la cour de la Ferme de la Grosse Tour - Fabrication et installation d'un nichoir à abeilles solitaires à la Ferme de la Grosse Tour - Atelier avec les agriculteurs de fabrication de nichoirs à faucons crécerelles
Agir contre les espèces exotiques envahissantes		
Contribuer à l'élimination des espèces exotiques envahissantes végétales et animales	- Gestion en partenariat avec le CRMA - Lutte annuelle contre l'Hydrocotyle fausse-renoncule avec le CRMA (5 interventions) - Lutte annuelle avec le CRMA contre la Balsamine de l'Himalaya - Groupe Action Nature (GAN) - Gestion avec d'autres partenaires dont les communes - Encodage de données sur OFFH	- Test gestion du Solidage du Canada en partenariat avec le CRMA - Lutte annuelle contre l'Hydrocotyle fausse-renoncule avec le CRMA
Sensibiliser les professionnels et les particuliers	- Sensibilisation régulière via les stands, les publications... - Sensibilisation grâce au service de plantation de haies indigènes	- Publication sur la page Facebook du Parc naturel et le groupe Facebook « Les Apis jardins »
Renforcer des actions des partenaires dont le CRMA sur la Burdinale, la Meuhaigne et leurs affluents		
Améliorer les connaissances en réalisant et /ou soutenant des inventaires		
Participer aux actions proposées par les différents acteurs sur les cours d'eau	- Participation aux Journées Wallonnes de l'Eau - Groupe Action Nature (GAN)	
Soutenir, promouvoir et évaluer la mise en œuvre de pratiques favorables à la biodiversité sur les sites anthropisés		
Accompagner et réaliser des aménagements favorables à la biodiversité	- Collaboration avec les communes dans l'aménagement de sites... - Gestion de sites sur terrain communaux (Tiersa, La Motte, Mare de Hannêche, Les mares à Vignes...)	- Accompagnement et conseils pour différents projets (Bois de Ferrières, PCDN de Braives...)

Promouvoir et développer un réseau de jardins au naturel	- Promotion des haies indigènes - Projet « Les Apis jardins » : - Organisation d'ateliers pour les membres - Visite de jardins adhérant au réseau - Gestion du site Internet et du groupe Facebook	
Promouvoir la gestion différenciée et des alternatives aux pesticides	- Pratique d'une gestion différenciée dans nos actions - Désherbage thermique pour l'entretien des abords de la Ferme de la Grosse Tour - Via le projet « Les Apis jardins »	

LIGNEUX CHAMPETRES : LES VERGERS, LES HAIES ET LES ARBRES TÊTARDS		
Objectif stratégique : sauvegarder, restaurer et développer le réseau des ligneux champêtres		
Préserver et valoriser le patrimoine fruitier		
Améliorer les connaissances par la réalisation d'inventaires	- Mises à jour ponctuelles de l'inventaire des vergers du territoire réalisé en 2015 - Identification de variétés fruitières pour les particuliers lors de la Fête des Pommes et Poires	
Renouveler, entretenir et restaurer le patrimoine fruitier	- Commande groupée d'arbres fruitiers et service plantation - Entretien de plusieurs vergers communaux (Verger conservatoire de Burdinne, Verger du Moulin de Lavoir, verger du site de la Motte) - Service de plantation et de taille d'arbres fruitiers - Taille de formation des arbres fruitiers plantés dans les écoles en 2016 (5 écoles)	- Cette année, commande groupée de 213 arbres fruitiers
Sauvegarder les variétés anciennes et/ou locales et promouvoir leur diffusion et leur plantation	- Fête des Pommes (Moulin de Ferrière à Héron en 2020) - Organisation du « Cycle du verger »	
Sensibiliser, accompagner et former le grand public et les professionnels	- Organisation du « Cycle du verger », une série d'animations dédiées aux arbres fruitiers (taille, plantation, choix des variétés...) - Fête des Pommes (Moulin de Ferrière à Héron en 2020) - Service de conseil - Aide aux particuliers et communes pour l'obtention du subventionnement verger du SPW	- Verger conservatoire de Burdinne : pose de plaquettes identifiant les variétés pour tous les arbres du verger - Participation et soutien à la création d'une antenne Diversifruits locale
Sauvegarder et développer le réseau de haies et de saules têtards		
Développer le réseau de haies et d'arbres têtards	- Taille d'arbres têtards par le Parc naturel chez les particuliers ou pour les communes - Plantation et commande groupée d'arbres forestiers et d'arbres têtards pour les particuliers et les communes - Collaboration avec le projet GAL Valorisation du saule - Plantation via le Groupe Action Nature (GAN)	- Aide et propositions concrètes à la commune de Braives pour son projet 50km de haies - Cette année, commande groupée de 4323 plants forestiers - Aide et proposition concrètes de plantation de haies à la commune de Burdinne.
Sensibiliser, accompagner et former le grand public et les professionnels	- Service de conseils - Fête des Pommes - Aide aux particuliers et communes pour l'obtention du subventionnement haies et arbres têtards de la RW	- Groupe de travail pour la réalisation d'une brochure sur la localisation de plantations de ligneux champêtres

BIODIVERSITE EN MILIEU AGRICOLE		
Objectif stratégique : améliorer la capacité du milieu agricole en faveur de la faune sauvage (en particulier les oiseaux des champs) et contribuer ainsi au redéveloppement des espèces sauvages		
Réaliser le suivi des oiseaux des champs		
Evaluer l'état des populations par un suivi régulier des oiseaux des champs	- Suivis réalisés par le groupe d'observateurs « Proyer ».	- Suivis estivaux selon la méthodologie « PACO » (carré de 1km²), suivis des oiseaux sur le territoire par le réseau d'observateurs (12 personnes).
Evaluer l'impact des aménagements et des actions réalisées en faveur des oiseaux des champs		- Suivis hivernaux mensuels de 14 bandes aménagées MAEC par le réseau d'observateurs « Proyer » du Parc et le GAN et analyse et synthèse de ces suivis.
Mettre en place des aménagements et/ou des mesures favorables à l'avifaune et la faune sauvage en général		
Renforcer le maillage écologique et appuyer la mise en place et le suivi de mesures agro-environnementales	- Travail réalisé dans le cadre du projet GAL « Agriculture et Biodiversité, un défi territorial ! » porté par le Parc naturel. - Appui à l'encodage administratif des MAEC chez les agriculteurs.	-
Etendre le bénéfice environnemental des mesures telles que les MAE par d'autres actions	- Travail réalisé dans le cadre du projet GAL « Agriculture et Biodiversité, un défi territorial ! » porté par le Parc naturel. - Achat mutualisé de semences de bandes fleuries MAEC -	- Mise en place d'essais de cultures CIPANs nourricières et de mesures de maintien des chaumes de céréales en de préserver la petite faune des plaines agricoles - Construction d'une barre d'effarouchement avec un agriculteur pionnier du projet Agriculture & Biodiversité

DEPENDANCES VERTES DE VOIES DE COMMUNICATION ET CHEMINS CREUX		
Objectif stratégique : renforcer voire améliorer la gestion en faveur de la biodiversité en bordure des voies de communications		
Accompagner et conseiller les gestionnaires pour l'amélioration de la gestion		
Analyser et classer les dépendances vertes et des chemins creux avec des recommandations de gestion à destination des gestionnaires et avec encadrement du Parc naturel		
Collaborer au suivi du réseau des bords de routes mis en fauchage tardif		
Appliquer une gestion différenciée sur les bords de routes sélectionnés et en évaluer l'impact		
Restaurer et gérer deux bords de routes par commune en accord avec celle-ci et les autres services publics	- Gestion de 5 bords de routes sélectionnés par le Parc (action lancée en 2015). - Contact avec la Province pour rappeler de ne pas faucher un bord de route remarquable à Moha.	Non gérés en 2020, végétation peu vigoureuse avec la sécheresse.
Actualiser les inventaires et les suivis des bords de routes gérés par le Parc naturel et en évaluer les impacts	- Inventaires annuels des bords de routes gérés par le Parc naturel. La réalisation de ce suivi permettra pour les sites gérés de mettre en évidence les relations gestion et pratiques de gestion / résultats sur la flore	-

	Actions récurrentes	Actions 2020
PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		
Objectif stratégique : aménagement du territoire, patrimoine rural et paysages		
Préserver les paysages par le développement et la valorisation d'une charte paysagère et en faire la promotion		
Elaborer et développer une charte paysagère pour le territoire des quatre communes	- Réalisation de la charte paysagère dans les délais imposés. - Travail en collaboration avec les bureaux d'études. - Réunions du comité de pilotage (1)	- Finalisation de l'analyse évaluative - Rédaction de la stratégie paysagère - Présentation de la stratégie paysagère aux Collèges communaux - Rédaction du dossier de recommandations (fond validé) et participation du COPIL par groupes de travail réduits
Valoriser la charte paysagère en tant qu'un des outils référents pour tout aménagement ou intervention sur le territoire		- Présentation aux élus : état d'avancement du projet et compte-rendu 2019 - Présentation du projet de la charte à la CCATM et CLDR de Braives - Soirée participative citoyenne « participez à l'avenir de vos paysages » afin d'identifier des actions pour la charte avec les citoyens
Assurer la promotion de la charte paysagère auprès des différents acteurs du territoire		
Produire et partager des données cartographiques sur le paysage	- Production de cartes dans le cadre des demandes de permis et pour la charte paysagère	
Conseiller et accompagner les procédures d'aménagement de l'espace		
Conseiller en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire	- Remise de 77 avis d'urbanisme - Recommandations régulièrement remises par l'équipe. - Visites de terrain pour les remises d'avis. - Information en termes de plantations indigènes afin d'intégrer au mieux les bâtiments dans le paysage. - Brochure « Construire le paysage de demain dans le Parc naturel Burdinale-Mehaigne » disponible en téléchargement et à la demande à la Maison du Parc naturel. - Collaboration avec le CRMA pour la question des eaux : eaux usées et pluviales, aléa inondation, axes de ruissellement, le rejet dans les cours d'eau et l'infiltration.	
Élaborer des lignes de conduite pour l'ensemble du territoire du Parc naturel, et en supracommunalité lorsque c'est possible, en matière d'installation de panneaux solaires, de déblais remblais, d'implantations d'éoliennes dans et aux alentours du Parc naturel		- Finalisation de la ligne de conduite sur les éoliennes en collaboration avec le CST et approbation en cours par les Collèges communaux - Travail avec la fédé pour finaliser le règlement communal pour la nature

Assurer l'adéquation de l'aménagement des voies de communication du territoire telles que le Ravel avec les spécificités paysagères traversées		- Dans le cadre du projet de rénovation de l'assiette du RAVeL, collaboration avec le SPW MI (Direction des Etudes environnementales et paysagères) afin de proposer de dégager des points de vue sur les éléments paysagers autour du RAVeL et des lieux de plantation
Valoriser et protéger des éléments du patrimoine rural		
Informier, sensibiliser sur la valorisation et la protection, en particulier des sites remarquables, du petit patrimoine, des sites archéologiques et du patrimoine rural		- Organisation de balades paysage à Lavoir (2x), Huccorgne et Fumal
Veiller à la protection générale des paysages ruraux et de leurs éléments	- Remise de 77 avis urbanistiques - Actions de sauvegarde des vergers et des haies.	

ENERGIE

Objectif stratégique : encourager l'utilisation rationnelle de l'énergie et veiller à un développement mesuré des énergies alternatives

Renforcer les actions en matière d'énergie

Diffuser les informations en matière d'énergie et d'écoconstruction		
Soutenir et favoriser les énergies nouvelles en apportant un regard particulier quant aux impacts des implantations sur la biodiversité, le patrimoine et le paysage		- Remise d'avis dans le cadre d'une demande de permis pour des éoliennes et participation à une RIP pour un futur dossier éolien

MOBILITE

Objectif stratégique : contribuer au développement d'une mobilité plus respectueuse de l'environnement

Promouvoir une mobilité douce qui respecte les spécificités paysagères et écologiques

Favoriser la mobilité douce et l'accessibilité aux services publics		- Projet Pilote « Natur'Accessible ».
Appuyer et relayer les actions mises en place dans le cadre des PCM, PICM et autres projets de mobilité		

	Actions récurrentes	Actions 2020
TOURISME		
Objectif stratégique 1 : contribuer au développement d'un tourisme de qualité adapté aux spécificités d'un Parc naturel		
Elaborer et développer des outils touristiques en collaboration avec les acteurs touristiques du territoire		
Contribuer à la mise en place d'une image forte du territoire, base d'une offre touristique attractive		- Préparation d'une brochure de valorisation du Parc naturel
Poursuivre la réalisation des activités actuelles variées du Parc naturel à destination de tous	- Poursuite des activités du Parc naturel à destination de tous (animations, formations, grands événements...). - Poursuivre les événements Pain Bière Fromage, Fête des Pommes et Poires, marchés du terroir... - Publication de l'agenda du Parc naturel en toutes-boîtes et en ligne - Publication des activités du Parc sur la page Facebook	- De nombreuses activités ont dû être annulées en raison de la crise sanitaire. - La Fête des pommes a tout de même pu être maintenue avec des règles strictes et a remporté un énorme succès (plus de 1.000 visiteurs) - 4 balades paysages - 1 balade nocturne en car de comptage de faune avant la crise - 1 balade nocturne « Nuit européennes des chauves-souris » - formation plessis en saule pour les potagers collectifs du territoire (collaboration Gal Up'citoyen) - 7 marchés du terroir
Soutenir et élaborer de nouveaux outils de découverte du territoire	- Collaboration avec la nouvelle Maison du Tourisme.	- Projet « Natur'Accessible » : réflexion aménagements didactiques et accessibilité PMR (visites de terrain, réunions). - Jardin de la Ferme de la grosse tour : Finalisation du plan du jardin avec Empreinte nature, premières réalisations notamment avec Natagora, appel d'offre pour l'abri, réhabilitation de la serre, soutien au potager collectif « pot'coll » accès eau et électricité. - Avancée dans le projet de parcours didactique dans le Bois du Molu (mascotte, visite avec comune et DNF, accord sur situation et contenu des panneaux) pour une finalisation en 2021 - Coordination du projet « Cheval de trait, » pour l'entretien de promenades balisées sur les 4 communes du Parc naturel. Inventaire des chemins et sentiers : description précise et cartographies réalisées à destination des meneurs. Mise en lien des communs et meneurs. (projet néanmoins impacté par la crise du covid) - Accompagnement et conseils concernant le projet de Bois de Ferrières sur la commune de Héron. Participation à plusieurs réunions dont les réunions CLDR sur le sujet.

Objectif stratégique 2 : participer à la promotion et à la vie du territoire**Contribuer à la valorisation du patrimoine rural et culturel**

Poursuivre l'organisation ou la participation à des événements qui contribuent à la valorisation du patrimoine rural et culturel du territoire	- Organisation des journées thématiques festives (week-end Pain Bière Fromage, Fête des Pommes et Poires, marchés du terroir et de la nature...)	- Beaucoup d'événements annulés en raison de la crise sanitaire - Organisation de la Fête des Pommes au Moulin de Ferrières.
---	--	--

Valoriser le patrimoine

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Gestion des sites naturels autour du château de Moha (partenariat avec l'asbl les amis du château de Moha).- Gestion du site de la Motte à Ville-en-Hesbaye.- Valorisation du site de la Ferme de la Grosse Tour.- Collaboration avec la commune de Braives pour la gestion et l'aménagement du site de la Motte à Ville-en-Hesbaye. | <ul style="list-style-type: none">- Concrétisation d'un partenariat avec le GAL (fiche saule) et la MMER pour la pose de cadres en saule pour valoriser des points de vue remarquables et les paysages |
|---|--|

Contribuer au développement de la vie culturelle et associative**Valoriser le potentiel d'accueil du site et du bâtiment de la Ferme de la Grosse Tour**

- Aménagement du potager collectif : délimitation et création des parcelles individuelles et collectives, des allées, etc. avec les membres du potager collectif.
- Réhabilitation de la serre
- Accompagnement du potager collectif sur le site de la Ferme : aide pour le dépôt d'un projet retenu dans le cadre de l'appel à projet « vis mon village » pour la création d'un cabanon à outil + organisation en collaboration avec la fiche up'citoyen du Gal d'une formation plessis
- Semis de prairies fleuries via la formation Natagora

AGRICULTURE ET PRODUITS LOCAUX		
Objectif stratégique 1 : soutenir et développer les liens entre l'agriculture et l'environnement		
Valoriser, promouvoir et soutenir une agriculture durable et respectueuse de l'environnement		
Accentuer et valoriser les liens entre l'agriculture et l'environnement		- Organisation de conférences sur la réduction des produits phytos et conservation des sols.
Promouvoir, soutenir et aider à la mise en place de mesures favorables à l'environnement dans des exploitations agricoles		- Mise en place d'essais (chez deux agriculteurs) qui pourront être présentés en 2021 (sur la culture de la betterave) - Organisation de séances d'informations avec visites en champ sur des mesures permettant la réduction des produits phyto
Promouvoir et aider à la mise en place de méthodes agricoles alternatives durables et respectueuses de l'environnement		- Développement de mesures innovantes de préservation de la biodiversité (barre d'effarouchement) - Réalisation d'un catalogue de mesures (hors MAEC) pouvant être installées dans les terres agricoles pour favoriser la biodiversité
Valoriser une agroforesterie adaptée au territoire		- Visite d'une exploitation à Corbais avec des parcelles en agroforesterie. - Conseils
Objectif stratégique 2 : valoriser les productions locales		
Soutenir et promouvoir les agriculteurs, les producteurs et artisans locaux et leurs produits		
Valoriser les producteurs et artisans locaux et leurs produits par l'organisation de manifestations	- Organisation du marché du terroir de Burdinne (10x par an) - Promotion des marchés locaux des autres communes + tenues de stand de temps en temps sur ceux-ci - Organisation de Pain Bière Fromage - Organisation de la Fête des Pommes et Poires	- Accueil de Hesbicoop dans les locaux de la Ferme de la grosse Tour
Faire connaître les producteurs et les artisans dont la qualité des produits contribue à l'image du Parc naturel		
Mieux faire connaître le travail des agriculteurs		- Réalisation d'opérations glanage pour faire découvrir le métier et le produit des agriculteurs au grand public.
Valoriser les productions typiques du territoire		
Soutenir les productions à l'échelle familiale et valoriser les pommes et poires produites dans les vergers traditionnels du Parc naturel	- Formation Cycle verger - Récolte des pommes et poires de vergers hautes tiges du territoire afin de produire le jus, le sirop et le cidre du Parc naturel. - Collaboration avec le projet Diversifruits de la Fédération de Parcs naturels.	
Sauvegarder et valoriser des races traditionnelles comme la Fauve de Mehaigne et des variétés fruitières caractéristiques du territoire	- Promotion des variétés fruitières régionales via nos animations, événements, conseils... Récolte des pommes du verger conservatoire de Burdinne	

SYLVICULTURE ET GESTION FORESTIERE

Objectif stratégique : concilier gestion forestière, gestion environnementale et lisières forestières

Promouvoir et soutenir une gestion forestière durable et respectueuse de l'environnement

Soutenir les propriétaires dans l'application des recommandations définies dans les arrêtés de désignation des sites Natura 2000

Jouer un rôle de relais entre les propriétaires forestiers et la cellule d'appui à la petite propriété privée

Valoriser les essences feuillues indigènes dans un maximum de stations forestières et prioritairement dans les habitats forestiers remarquables

- Promotion des alternatives à la populiculture et conseiller pour le reboisement de certaines parcelles exploitées (en fonction des opportunités).

Travailler avec les propriétaires prêts à tenter des initiatives sylvicoles et à suivre des recommandations de gestion telles que celles proposées pour les bois en zones Natura 2000 ou toute autre initiative (SRFB)

Améliorer les lisières forestières en faveur de la biodiversité

Promouvoir une gestion des ouvertures et lisières forestières afin d'en optimiser l'intérêt écologique

	Actions récurrentes	Actions 2020
COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION		
Objectif stratégique 1 : renforcer la visibilité du Parc naturel et de ses actions		
Renforcer la visibilité et la cohérence du Parc naturel et de ses actions	- Communication via divers médias (Facebook, Site Internet, YesWiki...)	
Susciter et développer une communication spécifique ciblée sur les « villes portes » que sont Liège, Namur, Bruxelles		
Approvisionner régulièrement les communes environnantes avec ses publications (agendas, brochures...) et à transmettre la communication développée en collaboration avec la Fédération des parcs naturels	- Envoi du journal dans les communes, pour mettre des exemplaires à disposition des citoyens	
Pose de panneaux d'entrée, la pose de panneaux didactiques, la diffusion de publications		-distributions et pose de panneaux tas de fumier auprès des agriculteurs pour sensibiliser.
Objectif stratégique 2 : informer et sensibiliser le plus grand nombre aux thèmes abordés par le Parc naturel		
Sensibiliser et informer un large public à la protection et la valorisation du patrimoine naturel		
Site internet	- Mise à jour régulière du site. - Gestion de la page Facebook du Parc naturel. - Gestion de la page Facebook du projet GAL « Agriculture et Biodiversité, un défi territorial ! ». - Gestion du groupe Facebook « Les Apis jardins ». - - Gestion des yeswiki dédiés à nos projets collaboratifs (GAN, Apis jardins, paysages).	
Publication annuelle et thématiques	- « Journal du Parc naturel » (toutes-boîtes 14.000 exemplaires).	- Travail sur une brochure de présentation du Parc
Animations/promenades/conférences/formations	- Nombreuses activités proposées à l'agenda. - Préparation de l'agenda et des activités. - Tenue de stands lors de diverses activités. - Activités pour les membres du réseau Les Apis jardins. - Activités du Groupe Action Nature (GAN).	- De nombreuses activités ont dû être annulées en raison de la crise sanitaire. - Mise en place du test du slip auprès des agriculteurs du projet générations terre et des citoyens. - 2 balades paysages - 1 balade nocturne découverte de la faune
Panneaux didactiques	- Pose de panneaux didactiques pour les sites gérés ou aménagés par le Parc naturel.	
Par le soutien et la participation aux autres initiatives	- Tenue de stands lors de diverses activités.	- Les événements de nos partenaires ont été annulés en raison de la crise sanitaire

Communiquer, diffuser ses connaissances	- Tenue de stands lors de diverses activités. - Diffusion des connaissances dans diverses brochures (journaux communaux) - Publication des connaissances via le Journal du Parc naturel - Sensibilisation Marchés	-
L'aménagement de sites à vocation didactique pour sensibiliser et informer le grand public		
Continuer de valoriser le Jardin des Plantes de Pitet		
Créer un jardin au naturel sur le site de la Ferme de la Grosse Tour à Burdinne	-	- Aménagement du potager collectif : délimitation et création des parcelles individuelles et collectives, des allées, etc. avec les membres du potager collectif. - Réhabilitation de la serre - Accompagnement du potager collectif sur le site de la Ferme : aide pour le dépôt d'un projet retenu dans le cadre de l'appel à projet « vis mon village » pour la création d'un cabanon à outil + organisation en collaboration avec la fiche up'citoyen du Gal d'une formation plessis - Semis de prairies fleuries via la formation Natagora
Le Parc naturel souhaite aménager au moins un site à vocation didactique par commune		- Avancement sur le projet de sentier didactique du Bois du Molu sur la commune de Wanze - Travail sur les thématiques et les aménagements possibles dans le cadre du nouveau sentier Natur'accessible à Braives - Rencontre avec la commune, le PCDR et le DNF pour la valorisation du site du Bois de Ferrières à Héron
Maintenir l'organisation d'événements fédérateurs		
Fête des Plantes	La fête des plantes est suspendue depuis l'arrêt du jardin de Pitet	
Pain Bière Fromage	- Annulé en raison de la crise sanitaire	
Fête des Pommes et Poires	- Organisation de la Fête des Pommes 11 octobre 2020 au moulin de Ferrières.	- Cette édition de la Fête des Pommes a été particulière avec les mesures sanitaires en vigueur mais elle a attiré un très nombreux public
Marchés du terroir	- Organisation des marchés du terroir de Burdinne (10x/an) et participation aux autres marchés locaux en fonction de la demande.	- Très compliqué avec les mesures sanitaires, 7 marchés du terroir ont tout de même pu être organisés

2015-2025

TABLEAUX DE SYNTHÈSE DES OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION

AXE 1 : PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

AXE 2 : PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

AXE 3 : DEVELOPPEMENT RURAL ET ECONOMIQUE

AXES TRANSVERSAUX

AXE 1 PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL			Objectif opérationnel n°	Projet n°
1 : LA STRUCTURE ECOLOGIQUE PRINCIPALE	Objectif stratégique 1: ETUDIER, SAUVEGARDER ET AMPLIFIER LA STRUCTURE ECOLOGIQUE PRINCIPALE			
	1 Approfondir, renforcer et diffuser les connaissances de la SEP	Mettre à jour et affiner la cartographie de la SEP pour engager des actions plus fortes en faveur de sa préservation	1	1
		Améliorer la connaissance des espèces floristiques		2
		Améliorer la diffusion des connaissances et assurer son appropriation par les différents acteurs		3
	2 Préserver, restaurer et renforcer la SEP	Contribuer à la protection des habitats remarquables	2	4
		Agir pour la restauration et le développement de la SEP		5
		Identifier et expérimenter un Réseau écologique fonctionnel et durable		6
	3 Contribuer à la protection des habitats et des espèces Natura 2000	Améliorer les connaissances biologiques afin de contribuer à la protection des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	3	7
		Agir pour la protection des habitats et espèces Natura 2000		8
	4 Étudier, renforcer et protéger des espèces ou des groupes d'espèces animales	Améliorer la connaissance par la réalisation d'inventaires biologiques	4	9
		Entreprendre et poursuivre des actions ciblant certaines espèces ou groupes d'espèces		10
	5 Agir contre les espèces exotiques envahissantes	Contribuer à l'élimination des espèces exotiques envahissantes végétales et animales	5	11
		Sensibiliser les professionnels et les particuliers		12
	6 Renforcer les actions des partenaires dont le CRMA sur la Burdinale, la Mehaigne et leurs affluents	Améliorer les connaissances en réalisant et /ou soutenant des inventaires	6	13
		Participer aux actions proposées par les différents acteurs sur les cours d'eau		14
	7 Soutenir, promouvoir et évaluer la mise en œuvre de pratiques favorables à la biodiversité sur les sites anthropisés	Accompagner et réaliser des aménagements favorables à la biodiversité	7	15
		Promouvoir et développer un réseau de jardins au naturel		16
		Promouvoir la gestion différenciée et des alternatives aux pesticides		17
2 : LIGNEUX CHAMPÊTRES : LES VERGERS, LES HAIES ET LES ARBRES TÊTARDS	Objectif stratégique 2 : SAUVEGARDER, RESTAURER ET DEVELOPPER LE RESEAU DES LIGNEUX CHAMPETRES			
	1 Préserver et valoriser le patrimoine fruitier	Améliorer les connaissances par la réalisation d'inventaires	8	18
		Renouveler, entretenir et restaurer le patrimoine fruitier		19
		Sauvegarder les variétés anciennes et/ou locales et promouvoir leur diffusion et leur plantation		20
		Sensibiliser, accompagner et former le grand public et les professionnels		21
	2 Sauvegarder et développer le réseau de haies et de saules têtards	Développer le réseau de haies et d'arbres têtards	9	22
		Sensibiliser, accompagner et former le grand public et les professionnels		23
3 : BIODIVERSITÉ EN MILIEU AGRICOLE	Objectif stratégique 3 : AMÉLIORER LA CAPACITÉ DU MILIEU AGRICOLE EN FAVEUR DE LA FAUNE SAUVAGE (EN PARTICULIER LES OISEAUX DES CHAMPS) ET CONTRIBUER AINSI AU REDÉVELOPPEMENT DES ESPÈCES SAUVAGES			
	1 Réaliser le suivi des oiseaux des champs	Evaluer l'état des populations par un suivi régulier des oiseaux des champs	10	24
		Evaluer l'impact des aménagements et des actions réalisées en faveur des oiseaux des champs		25
	2 Mettre en place des aménagements et/ou des mesures favorables à l'avifaune et la faune sauvage en général	Renforcer le maillage écologique et appuyer la mise en place et le suivi de mesures agro-environnementales	11	26
		Etendre le bénéfice environnemental des mesures telles que les MAE par d'autres actions		27
4. DÉPENDANCES VERTES DE COMMUNICATION ET CHEMINS CREUX	Objectif stratégique 4 : RENFORCER VOIRE AMÉLIORER LA GESTION EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ EN BORDURE DES VOIES DE COMMUNICATIONS.			
	1 Accompagner et conseiller les gestionnaires pour l'amélioration de la gestion	Analyser et classer les dépendances vertes et des chemins creux avec des recommandations de gestion à destination des gestionnaires et avec encadrement du Parc naturel	12	28
		Collaborer au suivi du réseau des bords de routes mis en fauchage tardif		29
	2 Appliquer une gestion différenciée sur les bords de routes sélectionnés et en évaluer l'impact	Restaurer et gérer deux bords de routes par commune en accord avec celle-ci et les autres services publics	13	30
		Actualiser les inventaires et les suivis des bords de routes gérés par le Parc naturel et en évaluer les impacts		31

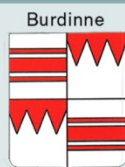
AXE 2 PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			Objectif opérationnel n°	Projet n°
PAYSAGE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	Objectif stratégique 1 : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, PATRIMOINE RURAL ET PAYSAGES			
	1 Préserver les paysages par le développement et la valorisation d'une charte paysagère et en faire la promotion	<i>Elaborer et développer une charte paysagère pour le territoire des quatre communes</i>	14	32
		<i>Valoriser la charte paysagère en tant qu'un des outils référents pour tout aménagement ou intervention sur le territoire</i>		33
		<i>Assurer la promotion de la charte paysagère auprès des différents acteurs du territoire</i>		34
		<i>Produire et partager des données cartographiques sur le paysage</i>		35
	2 Conseiller et accompagner les procédures d'aménagement de l'espace	<i>Conseiller en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire</i>	15	36
		<i>Élaborer des lignes de conduite pour l'ensemble du territoire du Parc naturel, et en supracommunalité lorsque c'est possible, en matière d'installation de panneaux solaires, de déblais remblais, d'implantations d'éoliennes dans et aux alentours du Parc naturel</i>		37
		<i>Assurer l'adéquation de l'aménagement des voies de communication du territoire telles que le Ravel avec les spécificités paysagères traversées</i>		38
	3 Valoriser et protéger des éléments du patrimoine rural	<i>Informar, sensibiliser sur la valorisation et la protection, en particulier des sites remarquables, du petit patrimoine, des sites archéologiques et du patrimoine rural</i>	16	39
		<i>Veiller à la protection générale des paysages ruraux et de leurs éléments</i>		40
ENERGIE	Objectif stratégique 2 : ENCOURAGER L'UTILISATION RATIONNELLE DE L'ÉNERGIE ET VEILLER À UN DÉVELOPPEMENT MESURÉ DES ÉNERGIES ALTERNATIVES			
	1 Renforcer les actions en matière d'énergie	<i>Diffuser les informations en matière d'énergie et d'écoconstruction</i>	17	41
		<i>Soutenir et favoriser les énergies nouvelles en apportant un regard particulier quant aux impacts des implantations sur la biodiversité, le patrimoine et le paysage</i>		42
MOBILITE	Objectif stratégique 3 : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE MOBILITÉ PLUS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT			
	1 Promouvoir une mobilité douce qui respecte les spécificités paysagères et écologiques	<i>Favoriser la mobilité douce et l'accessibilité aux services publics</i>	18	43
		<i>Appuyer et relayer les actions mises en place dans le cadre des PCM, PICM et autres projets de mobilité</i>		44

AXE 3 DEVELOPPEMENT RURAL ET ECONOMIQUE			Objectif opérationnel n°	Projet n°
1 : TOURISME	Objectif stratégique 1 : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UN TOURISME DE QUALITÉ ADAPTÉ AUX SPÉCIFICITÉS D'UN PARC NATUREL			
	1	Elaborer et développer des outils touristiques en collaboration avec les acteurs touristiques du territoire	Contribuer à la mise en place d'une image forte du territoire, base d'une offre touristique attractive	45
			Poursuivre la réalisation des activités actuelles variées du Parc naturel à destination de tous	46
			Renforcer l'attractivité du Jardin des Plantes de Pitet pour en faire un véritable outil de sensibilisation et de communication ainsi qu'un point fort touristique	47
			Soutenir et élaborer de nouveaux outils de découverte du territoire	48
	Objectif stratégique 2 : PARTICIPER À LA PROMOTION ET LA VIE DU TERRITOIRE			
	1	Contribuer à la valorisation du patrimoine rural et culturel	Poursuivre l'organisation ou la participation à des événements qui contribuent à la valorisation du patrimoine rural et culturel du territoire	49
Valoriser le patrimoine			50	
2	Contribuer au développement de la vie culturelle et associative	Valoriser le potentiel d'accueil du site et du bâtiment de la Ferme de la Grosse Tour	51	
2 : AGRICULTURE ET PRODUITS LOCAUX	Objectif stratégique 1 : SOUTENIR ET DÉVELOPPER LES LIENS ENTRE L'AGRICULTURE ET L'ENVIRONNEMENT			
	1	Valoriser, promouvoir et soutenir une agriculture durable et respectueuse de l'environnement	Accentuer et valoriser les liens entre l'agriculture et l'environnement	52
			Promouvoir, soutenir et aider à la mise en place de mesures favorables à l'environnement dans des exploitations	53
			Promouvoir et aider à la mise en place de méthodes agricoles alternatives durables et respectueuses de l'environnement	54
			Valoriser une agroforesterie adaptée au territoire	55
	Objectif stratégique 2 : VALORISER LES PRODUCTIONS LOCALES			
	1	Soutenir et promouvoir les agriculteurs, les producteurs et artisans locaux et leurs produits	Valoriser les producteurs et artisans locaux et leurs produits par l'organisation de manifestations	56
			Faire connaître les producteurs et les artisans dont la qualité des produits contribue à l'image du Parc naturel	57
			Mieux faire connaître le travail des agriculteurs	58
	2	Valoriser les productions typiques du territoire	Soutenir les productions à l'échelle familiale et valoriser les pommes et poires produites dans les vergers traditionnels du Parc naturel	59
Sauvegarder et valoriser des races traditionnelles comme la Fauve de Mehaigne et des variétés fruitières caractéristiques du territoire			60	
3 : SYLVICULTURE ET GESTION FORESTIERE	Objectif stratégique 1 : CONCILIER GESTION FORESTIERE, GESTION ENVIRONNEMENTALE ET LISIÈRES FORESTIÈRES			
	1	Promouvoir et soutenir une gestion forestière durable et respectueuse de l'environnement	Soutenir les propriétaires dans l'application des recommandations définies dans les arrêtés de désignation des sites Natura 2000	61
			Jouer un rôle de relais entre les propriétaires forestiers et la cellule d'appui à la petite propriété privée	62
			Valoriser les essences feuillues indigènes dans un maximum de stations forestières et prioritairement dans les habitats forestiers remarquables	63
			Travailler avec les propriétaires prêts à tenter des initiatives sylvicoles et à suivre des recommandations de gestion telles que celles proposées pour les bois en zones Natura 2000 ou toute autre initiative (SRFB)	64
	2	Améliorer les lisières forestières en faveur de la biodiversité	Promouvoir une gestion des ouvertures et lisières forestières afin d'en optimiser l'intérêt écologique	65

AXES TRANSVERSAUX		Objectif opérationnel n°	Projet n°
COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION	Objectif stratégique 1 : RENFORCER LA VISIBILITÉ DU PARC NATUREL ET DE SES ACTIONS		
	Renforcer la visibilité et la cohérence du Parc naturel et de ses actions	27	66
	Susciter et développer une communication spécifique ciblée sur les « villes portes » que sont Liège, Namur, Bruxelles	28	67
	Approvisionner régulièrement les communes environnantes avec ses publications (agendas, brochures...) et à transmettre la communication développée en collaboration avec la Fédération des Parcs Naturels	29	68
	Pose de panneaux d'entrée, la pose de panneaux didactiques, la diffusion de publications	30	69
	Objectif stratégique 2 : INFORMER ET SENSIBILISER LE PLUS GRAND NOMBRE AUX THÈMES ABORDÉS PAR LE PARC NATUREL		
	Sensibiliser et informer un large public à la protection et la valorisation du patrimoine naturel	<i>Site internet</i>	70
		<i>Publications annuelles et thématiques</i>	71
		<i>Animations/promenades/conférences /formations</i>	72
		<i>Panneaux didactiques</i>	73
		<i>Par le soutien et la participation aux autres initiatives</i>	74
		<i>Communiquer, diffuser ses connaissances</i>	75
	L'aménagement de sites à vocation didactique pour sensibiliser et informer le grand public	<i>Continuer de valoriser le Jardin des Plantes de Pitet</i>	76
		<i>Créer un jardin au naturel sur le site de la Ferme de la Grosse Tour à Burdinne</i>	77
		<i>Le Parc naturel souhaite aménager au moins un site à vocation didactique par commune</i>	78
	Maintenir l'organisation d'événements fédérateurs	<i>Fête des Plantes</i>	79
		<i>Pain Bière Fromage</i>	80
		<i>Fête des Pommes et Poires</i>	81
		<i>Marchés du Terroir et de la Nature</i>	82



Parc naturel Burdinale-Mehaigne asbl
rue de la Burdinale 6 - 4210 Burdinne
Tél : 085 / 71 28 92 Fax : 085 / 71 01 47
info@pnbm.be
www.pnbm.be



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales.

